

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse |
| Herausgeber: | Aînés |
| Band: | 18 (1988) |
| Heft: | 12 |
| Rubrik: | Votre argent : face à l'imprévu, choisir une personne de confiance |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Face à l'imprévu, choisir une personne de confiance

Quelles sont l'importance et l'origine de nos revenus, de quelle banque sommes-nous clients, avons-nous une assurance-vie et qui en est bénéficiaire ?

Voici quelques sujets sur lesquels nous répugnons fréquemment à communiquer des informations, même à nos proches. Nous considérons en effet que tout ce qui touche à notre situation matérielle fait partie des éléments les plus personnels de notre sphère privée. Lorsque nous devons prendre conseil dans ce domaine, nous préférons souvent nous confier à des organismes extérieurs, tels que les services sociaux publics et privés, les bureaux d'information sociale, les communes, les compagnies d'assurances et les caisses-maladie.

Lorsqu'il s'agit de placements, d'épargne, de fiscalité ou de succession, les institutions bancaires sont là pour nous renseigner et nous savons pouvoir compter sur le secret bancaire. Toutefois, l'âge avançant, la mobilité de chacun peut se voir inopinément diminuée, voire totalement entravée par la maladie ou l'accident.

Dans de telles circonstances, il est souhaitable d'avoir une «personne de confiance» prête à effectuer à notre place les démarches qui se révéleraient nécessaires. Encore faut-il que l'on ait auparavant pris toutes dispositions pour que cette personne puisse valablement nous représenter. Il arrive fréquemment que se présentent à la banque des personnes dont le mari ou la femme vient d'être brusquement hospitalisé et qui n'avaient pas été mis au courant des détails du compte. Bien souvent, nous ne pouvons répondre immédiatement à notre visiteur et encore moins lui remettre les sommes dont il aurait besoin, car il n'est pas au bénéfice d'une procuration.

Dans les couples, il est donc souhaitable que chacun des conjoints informe l'autre et lui confère, le cas échéant, une procuration. Un compte joint, c'est-à-dire ouvert au nom des deux époux, chacun pouvant effectuer individuellement des opérations, est également une solution commode: le règlement de ce type de compte prévoit que, en cas d'incapacité ou de décès de l'un des



PUBLICITÉ

Du café aux effets irritants atténus ??

Oui, ... pour les amateurs sensibles !

Tout le monde ne tolère pas n'importe quel café. Cela tient souvent à certaines substances irritantes qui peuvent incommoder les personnes sensibles. Pour de tels amateurs de café – qui par ailleurs supportent bien la caféine et en apprécient l'effet stimulant – il existe une solution idéale: le «Café ONKO S» affiné, aux effets irritants atténus. Avant la torréfaction, ce café est débarrassé, par un procédé spécial, de nombre de substances irritantes. Sa teneur en caféine reste cependant entière et il est particulièrement savoureux et aromatique. C'est pourquoi le «Café ONKO S» est si apprécié. Il est en vente sous forme de café moulu emballé sous vide – spécialement pour machines expresso et préparation avec filtre – et sous forme de café soluble lyophilisé. Dégustez-le!

G. B.
Fondé de pouvoir
Union Banques Suisses

«JOLI-BOIS» Etablissement médico-social

accueille les personnes âgées à 700 m d'altitude. Cadre tranquille. Vue imprenable. Intérieur entièrement rénové; équipement moderne; personnel qualifié (soins infirmiers, physiothérapie, animation).

1832 CHAMBY

Téléphone (021) 964 31 51